



Constat rempli que par une des parties

Par **enora44**, le **18/02/2016** à **16:43**

Bonjour.rnrnJ'ai eu un accident il y a 2 ans de cela.rnFeu de signalisation hs. Donc règle de la priorité à droite s'applique. Le monsieur me coupe la priorité et me percute sur la portière arrière et le passage de roue.rnChoc assez violent. J'ai mes 3 enfants à l'arrière . Elles se plaignent de douleurs au cervicales et au dos. Nous sommes évacués aux urgences. A se moment je m'en fou complètement de la voiture. Seul mes enfants me préoccupe .je laisse donc mes coordonnées au monsieur qui me dit qu'il M'appellera le lendemain pour le constat . Il ne m'a jamais rappeler.. ma voiture a été déclarer épave sans aucun remboursement possible car j'étais au tiers. la police n'a pas voulu prendre ma plainte .et la surprise. ..2 ans après. .je reçois un huissier qui me réclame 1700 euros pour les réparation du véhicule de se monsieur. Il a rempli le constat tout seul avec un sois disant "temoin".et voilà. .. quel recours puis je avoir??

Par **Lag0**, le **18/02/2016** à **19:27**

Bonjour,rnPourquoi donc un huissier ? C'est la première fois que vous entendez parler de cette affaire ?

Par **morobar**, le **18/02/2016** à **19:40**

Bonsoir,rnVous devez renvoyer ce courrier à votre assureur, en lui rappelant qu'il peut disposer du rapport de police, puisque les secours sont intervenus, et réclamer un pretium doloris pour les enfants blessés.

Par **enora44**, le **19/02/2016** à **12:41**

Bonjour. Merci de vos réponses. rnOui c'est la première fois que je suis contacter pour cette histoire mais ceci dit j'ai déménager 4 fois en 1 an et demi donc pas sur que le courrier aurai suivi même si qui que se soit avaient essayer de me contacter

Par **enora44**, le **19/02/2016** à **12:44**

Le souci c'est que je ne suis plus à la même assurance. Je me suis un peu pris la tête avec eux à la suite de cet accident et du fait que tout ai été pour ma poire vu que je n'étais que au tiers..